



## Commission de Gestion et des Finances De la Commune de Bougy-Villars

oct.-18

---

---

### **RAPPORT DE LA COGESTFIN SUR LE PRÉAVIS MUNICIPAL N°05/2018 RELATIF À UNE DEMANDE DE CRÉDIT DE CHF 113'713. POUR LE REMPLACEMENT DU COLLECTEUR D'EAUX CLAIRES ROUTE DES POLETS – CHEMIN DE LA TOUILLE, TRONCON CHAMBRE N°5701 À CHAMBRE N°7809**

#### **Préambule**

La Commission de gestion et des finances (COGESFIN) s'est réunie le mardi 4 octobre dans les locaux de la municipalité.

Etaient également présents Madame Mary-Claude Liang, Municipale et Monsieur Gérard Monney ingénieur conseil de la société Conus & Bignens.

#### **Commentaires**

Ce préavis est en lien direct avec le PGEE qui reprend l'ensemble des canalisations de collecte des eaux claires de la commune et qui priorise leur réfection. Le tronçon concerné par le préavis figure parmi ceux devant être traités prioritairement.

Les coûts ont été estimés par l'ingénieur conseil sur la base d'un remplacement complet des canalisations. Ce remplacement génère des coûts importants du fait que le tuyau à remplacer passe sous des propriétés privées qu'il s'agira de remettre en état après coup. La commission suggère qu'à l'issue de l'analyse de la canalisation par la caméra d'autres solutions moins invasives et donc moins coûteuses soient étudiées, comme par exemple le chemisage.

La COGESFIN suggère donc l'amendement suivant :

- De procéder à une analyse des solutions possibles sur la base des images issues du contrôle caméra avant de choisir la technique à utiliser pour la réfection des conduites.

Par ailleurs, la COGESFIN confirme que les finances de la commune sont aptes à assumer le coût des travaux.

#### **Conclusions**

Vu ce qui précède, la COGESFIN, compétente en la matière, vous recommande d'adopter les conclusions émises par la Municipalité corrigées de l'amendement qui précède.

Au nom de la Commission de gestion et des finances

Richard Gerritsen

Marc Lancoud

Jean-Michel Thieulin

Alfred Wiesmann

Sylvain Veron

Copies:

Président du Conseil général

Secrétaire du Conseil Général

Municipalité (2)